



Comité de l'environnement et du changement climatique

Procès-verbal

N° de la réunion : 11
Date : le mardi 21 mai 2024
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : **Président : Shawn Menard, conseiller, Riley Brockington, conseiller, David Brown, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Sean Devine, conseiller, David Hill, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère, Rawlson King, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Tim Tierney, conseiller**

Absente : **Vice-présidente : Conseillère Marty Carr (telle qu'avisée)**

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 29 mai 2024 dans le rapport 11 du Comité de l'environnement et du changement climatique.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le vendredi 17 mai 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, était le mardi 21 mai 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 10 du CECC - Le mardi 16 avril 2024

Adopté

4. Direction générale des travaux publics

4.1 Mise à jour de la Stratégie de réacheminement des déchets des immeubles à logements multiples

Dossier : ACS2024-PWD-SWS-0003 – À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil municipal :

- 1. de prendre connaissance, pour information, de l'analyse détaillée des coûts et du plan de mise en oeuvre pour l'intégration, dans la cadre d'un programme de réacheminement des matières**

organiques, de l'ensemble des autres immeubles à logements multiples servis par la Ville d'Ottawa;

2. **de prendre connaissance, pour information, des détails du Contrat de collecte 2026 pour les immeubles à logements multiples, ainsi que des améliorations à apporter aux opérations et des économies à réaliser dans la collecte.**

Pour commencer, le Comité assiste à une présentation PowerPoint détaillée sur le rapport donnée par Mme Shelley McDonald, directrice, Services des déchets solides, Direction générale des travaux publics (DGTP), et Mme Nichole Hoover-Bienasz, gestionnaire de programme, Planification à long terme, DGTP. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Le Comité reçoit ensuite les intervenants suivants :

1. Mme Angela Keller-Herzog+, Community Associations for Environmental Sustainability (CAFES)
2. M. John Dickie, président, Eastern Ontario Landlord Association
3. M. Duncan Bury, Waste Watch Ottawa
4. Mme Aida Warah, Gentle Ways for our Planet

Le Comité a également reçu une communication écrite de Mme Susan Davies*.

[+ Les diaporamas sont conservés au greffe municipal.]

[* L'astérisque signifie que la personne ou le groupe a fourni ses commentaires par écrit ou par courriel. Le tout est conservé au greffe municipal.]

Au terme de la période de questions aux intervenants et au personnel, et des délibérations du Comité, les recommandations du rapport sont présentées au Comité, qui PREND ACTE du rapport tel quel.

Reçu

- 4.2 Politique sur le réacheminement des déchets déposés en bordure de rue : Compte rendu sur le Plan de mise en oeuvre et sur les préparatifs opérationnels

Dossier : ACS2024-PWD-SWS-0002 – À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil municipal :

- 1. de prendre connaissance du compte rendu sur le Plan de communication et de mobilisation de l'ensemble de la collectivité et sur le Plan des préparatifs opérationnels en prévision de l'application, à partir du lundi 30 septembre 2024, de la limite ferme de trois articles à jeter;**
- 2. de donner son approbation pour étendre le Programme de sacs jaunes aux ménages qui déposeront plus de trois articles à jeter pendant les semaines de collecte des ordures, d'après la directive donnée par le Conseil municipal le 14 juin 2023 dans la motion no 2023-16-06 et suivant la consultation du Groupe de conseillers parrains pour la planification des déchets solides;**
- 3. de demander au personnel de consulter les propriétaires d'immeubles et les délégués afin de se pencher sur les approches personnalisées à adopter pour enrayer les difficultés de l'application des règlements que doit affronter le personnel chargé de la collecte des déchets pour les propriétés qui ont un point de collecte commun et pour les propriétés de deux logements ou plus qui ont droit aux services de collecte des déchets en bordure de rue et déléguer au personnel le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour mettre à l'essai les approches personnalisées avec les propriétaires disposés à le faire, selon les modalités exposées dans ce rapport, et rendre compte au Conseil municipal, en 2025, des progrès accomplis;**
- 4. de prendre connaissance des résultats de l'examen indépendant des données qui ont servi à éclairer le rapport relatif à la Politique sur le réacheminement des déchets déposés en bordure de rue et reproduitci-joint dans la pièce 1.**

Le Comité assiste à une présentation détaillée sur le rapport donnée par Mme Shelley McDonald, directrice, Services des déchets solides, Direction générale des travaux publics (DGTP), Mme Nichole Hoover-Bienasz, gestionnaire de programme, Planification à long terme, DGTP et M. Ghislain Lamothe, gestionnaire, Communications générales,

Information du public et Relations avec les médias. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

M. Roger Chapman, directeur, Services des règlements municipaux, Direction générale des services de protection et d'urgence, est aussi présent pour répondre aux questions.

Après la présentation du personnel, le Comité reçoit M. John Dickie, président, Eastern Ontario Landlord Association.

Après avoir posé ses questions aux intervenants et au personnel, et au terme de ses délibérations, le Comité prend connaissance des recommandations du rapport et les ADOPTE telles quelles.

Adoptée

4.3 Compte rendu sur l'électrification du matériel léger de la Direction générale des travaux publics

Dossier : ACS2024-PWD-PMF-0001 – À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport pour information.

M. Alain Gonthier, directeur général des Travaux publics (DGTP), présente Mme Allyson Downs, directrice, Services de l'entretien des parcs et des forêts, DGTP, M. Dan Brisebois, directeur, Exploitation des installations, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) et Mme Louise Hine-Schmidt, chef adjointe, Sécurité et formation, Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU). M. Will MacDonald est aussi présent pour répondre aux questions.

M^{me} Downs et M. Brisebois donnent une brève présentation résumant le rapport. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Après la présentation, le Comité reçoit M. James Scott McKillop.

Au terme de la période de questions aux intervenants et au personnel, et au terme des délibérations du Comité, les recommandations du rapport sont présentées au Comité, qui PREND ACTE du rapport tel quel.

Reçu

5. Bureau du greffe municipal

5.1 Rapport de situation – Demandes de renseignements et motions du Comité de l’environnement et du changement climatique pour la période se terminant le 9 mai 2024

Dossier : ACS2024-OCC-CCS-0048 – À l’échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l’environnement et du changement climatique prenne connaissance du présent rapport.

Reçu

6. Points à huis clos

Il n’y a aucun point à huis clos.

7. Avis de motions (pour examen lors d’une réunion subséquente)

Il n’y a aucun avis de motion.

8. Demandes de renseignements

8.1 Engrais chimique

Soumis par le conseiller D. Hill :

Grand exportateur d’engrais, le Canada doit quand même importer des engrais azotés pour suivre le rythme de sa production agricole. En raison des coûts de transport et des tarifs douaniers, ces importations imposent un fardeau financier supplémentaire aux agriculteurs.

La conversion des déchets de construction en engrais chimique répondrait de façon moins coûteuse et plus écologique aux besoins de la communauté agricole. Ottawa compte des installations capables de convertir 80 % de la plupart des déchets de construction et de démolition en biomasse pouvant servir d’engrais.

En prolongeant la vie de ces installations, on réduira aussi la quantité de déchets envoyés à la décharge contrôlée du chemin Trail en détournant davantage de déchets de construction et de démolition.

Comment la Ville d'Ottawa peut-elle aider l'industrie en levant les obstacles réglementaires et législatifs à la conversion de déchets de construction et de démolition en engrais chimiques?

9. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

10. Levée de la séance - La séance est levée à 13 h 07.

Prochaine réunion - le mardi 18 juin 2024

Original à être signé par
C. Zwierzchowsk, Coordonnateur
du comité

Original à être signé par
Conseiller S. Menard, Président